

# Rentrée scolaire

## PREMIERS EFFETS DU SCHEMA DIRECTEUR DES ECOLES



Le schéma directeur, adopté le 25 mai 2009, a pour but de rationaliser et moderniser les écoles primaires. Alors que l'Inspection d'Académie prévoyait une augmentation de l'effectif global, la mise en œuvre du schéma directeur a permis de faire disparaître 70 enfants des listes dès la rentrée.

Petit tour d'horizon.

## ECOLE MATERNELLES – EFFECTIFS PAR CLASSE EN HAUSSE

Ce sont 18 enfants qui n'avaient pas été prévus en février dernier et qui ont du être accueillis à la rentrée.

La moitié des écoles maternelles totalise des effectifs supérieurs à 25 enfants par classe. Trois d'entre elles ont des effectifs supérieurs aux préconisations de l'Inspection Académique. C'est le cas des deux écoles maternelles (en ZEP) de la zone « Est », et celui de l'école Gaillard, où l'on dénombre 32 enfants par classe ! 20 tout-petits n'ont pas été accueillis dans les écoles de ZEP, alors que les textes réglementaires le prévoient !

## ECOLE ELEMENTAIRE – UNE PERTE D'EFFECTIF SAVAMMENT ORCHESTREE

Si 5 écoles totalisent une perte de -39 élèves, au total il manque 88 élèves. On y compte les 48 non agenais dont une bonne partie ont été obligés de finir le cycle commencé dans une autre école<sup>1</sup>.

Autre curiosité : le transfert de l'école Annexe vers l'école P. Bert. Bilan : 4 enfants de plus à l'école P. Bert !

Ce sont donc 40 enfants qui n'apparaissent pas dans l'effectif des écoles publiques. Les écarts les plus importants apparaissent pour les écoles élémentaires Langevin et Heriot, toutes deux situées en ZEP (zone d'éducation prioritaire) avec respectivement -13 et -14 enfants.

Rien à voir avec la hausse de 18 élèves des écoles élémentaires privées.

## SECTEURS SCOLAIRES

Le territoire d'Agen était découpé en quinze secteurs scolaires. Le schéma directeur n'en prévoit plus que quatre. Afin de vous orienter vers l'école de votre quartier, ce sont plus de douze secteurs qui permettent à l'action scolaire d'y parvenir.

On aura bien compris que les quatre secteurs principaux ont pour but de diminuer le nombre des situations dérogatoires à l'intérieur d'une même zone!

Et que penser du secteur « Est » avec ses deux petites écoles maternelles classées en ZEP qui accueillent 154 enfants et sa seule école élémentaire qui n'accueille que 103 élèves !

Evolution des effectifs	Rentrée 2008	Rentrée 2009	Evolution 2008/2009
<b>Effectifs des écoles publiques – Agenais et non Agenais -</b>			
Effectif total	<b>2377</b>	<b>2336</b>	<b>Constatée -41 /Prévision -70</b>
Effectif Maternelle	943	985	Constatée + 42 /Prévision + 18
Effectif Elémentaire	1434	1351	Effective - 83 /Prévision - 88
Nombre de convives	1325	1281	-44
<b>Non Agenais Total</b>	<b>305</b>	<b>262</b>	<b>-43</b>
Non Agenais Maternelle	86	91	+4
Non Agenais Elémentaire	219	171	-48
<b>Effectifs des écoles privées – Agenais et non Agenais -</b>			
Effectif Total	<b>1044</b>	<b>1058</b>	<b>+ 14</b>
Effectif Maternelle	343	339	-4
Effectif Elémentaire	701	719	+ 18

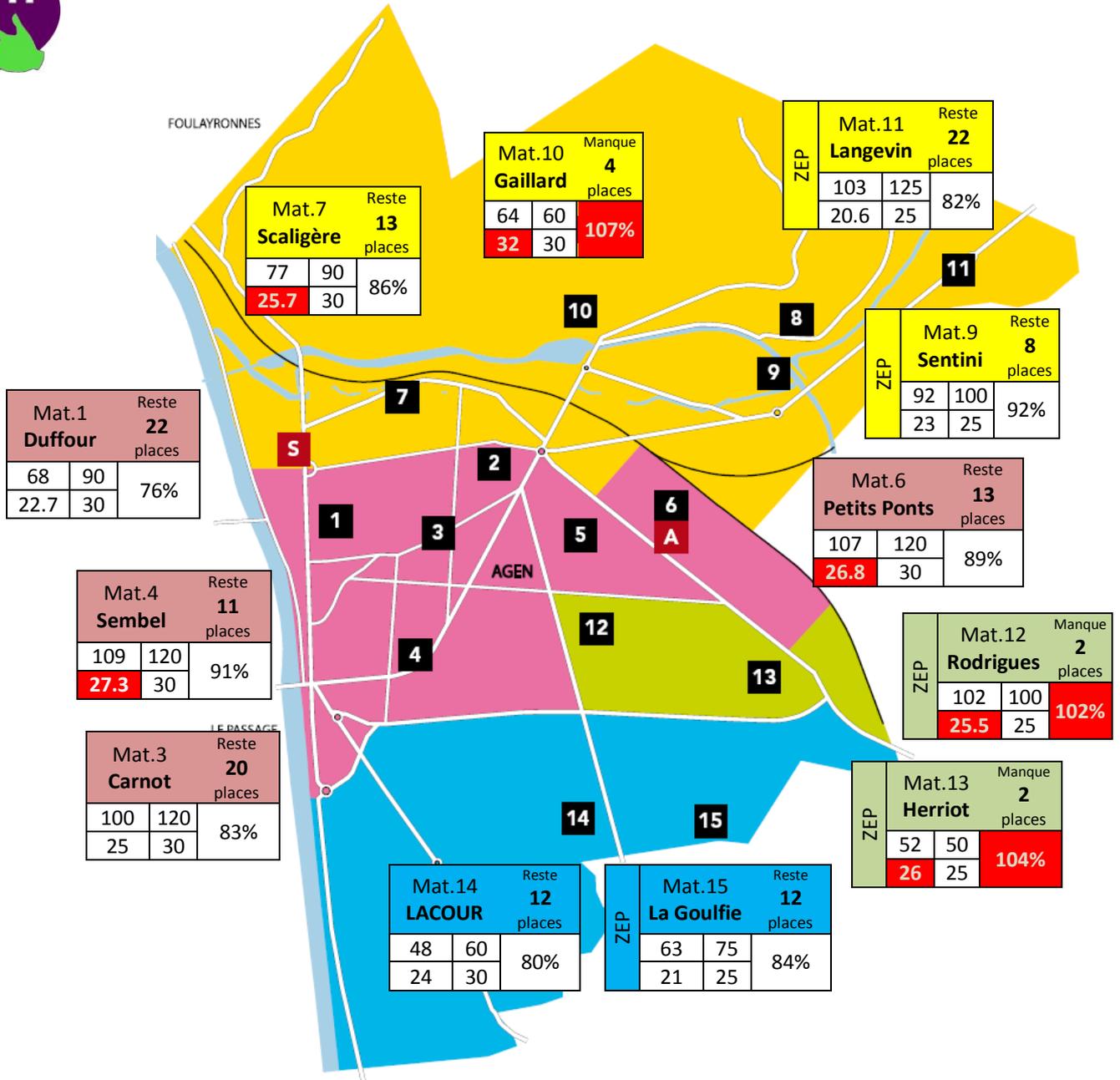
1 / 5

C'est la proportion d'enfants Agenais scolarisés dans les écoles élémentaires privées

<sup>1</sup> Code de l'éducation - Article L212-8 – « La scolarisation d'un enfant dans une école d'une commune autre que celle de sa résidence ne peut être remise en cause par l'une ou l'autre d'entre elles avant le terme soit de la formation préélémentaire, soit de la scolarité primaire de cet enfant commencées ou poursuivies durant l'année scolaire précédente dans un établissement du même cycle de la commune d'accueil. »

# Situation des écoles maternelles

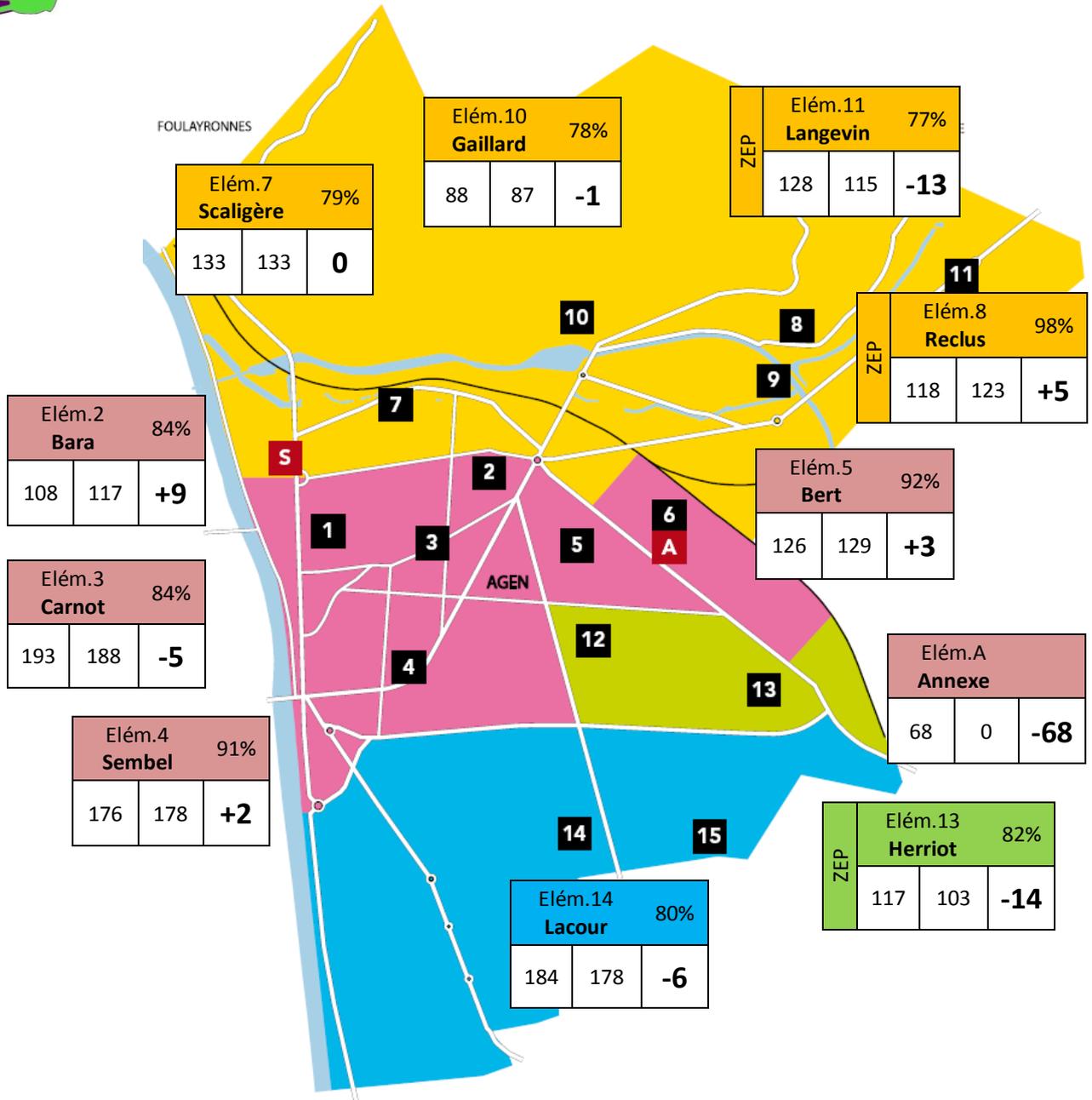
RENTREE 2009



ZEP	Mat.N° Nom de l'école		
	Nb d'enfants	Nb d'enfants Maxi	Taux d'occupation
Nb moyen d'enfants par classe	Nb moyen d'enfants par classe (préconisé)		

# Situation des écoles élémentaires

RENTREE 2009



Elém.N°	Nom de l'école	Taux d'occupation
Effectif prévu	Effectif constaté	<b>Ecart</b>